



## Les Anges n'ont cessé de le couvrir de leurs ailes.

Jâbir ibn 'Abdillah (qu'Allah l'agrée, lui et son père) a dit : « On amena mon père, qui avait été mutilé, devant le Prophète (sur lui la paix et le salut). J'ai tenté de découvrir son visage, mais les miens m'en empêchèrent. Le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit alors : « Les Anges n'ont cessé de le couvrir de leurs ailes. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

On a amené la dépouille du père de Jâbir, et il s'agit de 'Abdullah ibn 'Amr ibn Ḥarâm al-Anṣârî (qu'Allah l'agrée) devant le Prophète (sur lui la paix et le salut). C'était le jour d'Uḥud, lors duquel les cadavres des musulmans avaient été mutilés. On l'a posé devant lui et Jâbir voulut découvrir son visage tourmenté à l'idée de la façon dont les mécréants l'avaient mutilé. Les siens l'en empêchèrent et le Prophète (sur lui la paix et le salut) dit que les Anges n'avaient cessé de le couvrir de leurs ailes, par respect et considération.

<https://sunnah.global/hadeeth/fr/show/6390>

